

COMMERCE +

—
Complément de l'apprentissage CFC
avec une orientation internationale pour
les apprenti-e-s avec ou sans maturité
professionnelle intégrée



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Direction de l'économie, de l'emploi et de la
formation professionnelle DEEF
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

Index

Conditions d'admission	4
Avantages	5
Déroulement de l'année à l'étranger	6
Timeline – Vue d'ensemble	7
Informations générales	8
Frais.....	9
Notices	10



Soucieux de répondre aux défis de l'économie, en particulier en lien avec le plurilinguisme et la globalisation de notre société, l'École professionnelle commerciale propose dans le cadre de l'apprentissage CFC avec ou sans maturité professionnelle intégrée, une mobilité d'une année à l'étranger. Les apprenti-e-s qui participent à cette mobilité ont l'opportunité de travailler six mois en Irlande et six mois en Allemagne afin d'améliorer leurs compétences sociales, culturelles et linguistiques.

Conditions d'admission

Les apprenti-e-s CFC avec ou sans maturité professionnelle intégrée qui souhaitent participer à la mobilité « commerce + » s'inscrivent autour des vacances d'automne de l'année scolaire précédente avec le formulaire d'inscription. Ils doivent :

- > Ajouter une lettre de motivations et un CV dans une des deux langues cibles, soit en allemand, soit en anglais
- > Ajouter une copie des notes scolaires des deux premiers semestres de l'école professionnelle.
- > Suivre les instructions données lors de la séance d'information du mois de septembre pour compléter le dossier de candidature.

Sur la base du dossier de candidature, la direction de l'école professionnelle commerciale Fribourg (ou directement nos écoles partenaires) choisit les candidat-e-s en fonction des places disponibles et effectuera un entretien avec eux.

L'accord du maître d'apprentissage est requis.

L'accord du représentant légal / de la représentante légale est également requis.

Avantages

Les apprenti-e-s participant à la mobilité « commerce + » pourront bénéficier, en autres, de certains avantages et d'acquérir des compétences telles que :

- > Expérience de travail à l'étranger
- > Connaissance de deux cultures différentes
- > Plus d'indépendance
- > Compétences professionnelles et sociales supérieures
- > Connaissances en langues améliorées

Ils assimileront des facilités pour la procédure de qualification à la fin de l'apprentissage. Avec les diplômes de langue B1, B2 ou supérieurs, les apprenti-e-s qui suivent une maturité professionnelle intégrée pourront obtenir une dispense de la procédure de qualification pour les langues étrangères (en revanche, il est obligatoire de suivre les cours pour obtenir les notes d'expérience).

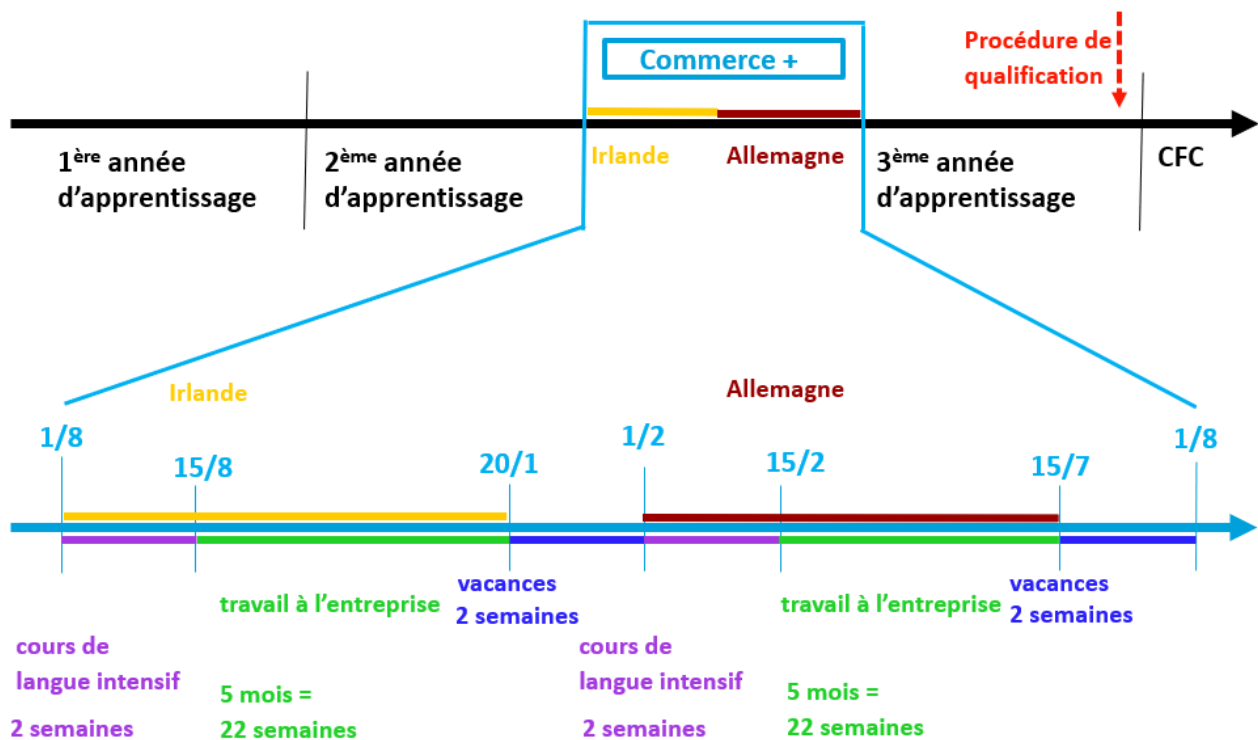
La candidature des participant-e-s sera plus attrayante pour tout futur employeur améliorant ainsi leur employabilité.

Déroulement de l'année à l'étranger

Déroulement	Activités
Début août	Départ pour le premier pays (Irlande ou Allemagne). Cours linguistique intensif (20 à 30 leçons par semaine) pour bien débuter leur formation et se mettre à l'aise avec la langue cible.
Mi-août jusqu'à fin-janvier	Travail durant cinq mois dans une entreprise. Cours linguistique hebdomadaire (3-4 leçons par semaine). Les participant-e-s pourront prendre des vacances d'environ 10 jours.
Vers la fin de leur séjour dans le premier pays.	Passage d'un examen de langue officiel.
Fin janvier/début février	Retour en Suisse, 2 semaines de vacances à la maison.
Mi-février	Départ pour le deuxième pays (Allemagne ou Irlande). Cours linguistique intensif (20 à 30 leçons par semaine) pour bien débuter leur formation dans le deuxième pays et pour se mettre à l'aise avec la deuxième langue cible.
Fin-février jusqu'à mi-juillet	Travail durant cinq mois dans une entreprise en Allemagne. Cours linguistique hebdomadaire (3-4 leçons par semaine). Les participant-e-s pourront prendre des vacances d'environ 10 jours.
Vers la fin de leur séjour dans le deuxième pays	Passage d'un examen de langue officiel.
Deux dernières semaines de juillet	Retour en Suisse, vacances à la maison jusqu'à la reprise du travail dans l'entreprise formatrice.
Début août	Réintégration au sein de l'entreprise formatrice et reprise des cours de la troisième année d'apprentissage à l'école professionnelle commerciale fin août, selon les dispositions de chaque école.

Timeline – Vue d'ensemble

Les dates exactes de chaque année scolaire seront communiquées lors des séances d'information. Les dates indiquées ci-dessous sont à titre indicatif. L'ordre des deux pays – Irlande ou Allemagne – sera inversée pour la moitié du groupe. Pour les apprenti-e-s suivant une formation de 4 ans, le programme « Commerce + » se déroule après la troisième année d'apprentissage ; après le programme suivra la dernière année d'apprentissage.



Informations générales

Hébergement :

- > En Irlande, les participants vivent dans une famille d'accueil.
- > Les repas en Irlande sont couverts par la bourse.
- > En Allemagne, les participants vivent dans un appartement privé ou un foyer pour étudiants.
- > Les frais des repas en Allemagne ne sont pas couverts par la bourse.
- > Ainsi, les participants renforcent leur autonomie durant l'année à l'étranger.

Situation contractuelle :

- > Le contrat d'apprentissage est interrompu pendant une année. Le formulaire de modification de contrat se trouve sur le site internet du Service de la formation professionnelle ainsi que sur le site de l'école professionnelle commerciale de Fribourg. Pour des participant-e-s d'un autre canton, merci de vous informer directement auprès du service concerné pour les modifications des contrats. La modification du contrat ne doit seulement être rempli après la sélection définitive, soit après le mois de novembre.
- > Durant l'année à l'étranger, l'entreprise formatrice ne doit pas verser de salaire à leur apprenti-e. Elle n'a aucune obligation pour leur apprenti-e durant son stage à l'étranger mais doit garantir sa place lors de son retour.
- > La durée de l'apprentissage se prolonge d'une année.
- > L'apprenti-e qui participe au programme "commerce +" ne reçoit pas de salaire pour son travail en Irlande et en Allemagne. Il s'agit d'un stage non rémunéré. Presque tous ses frais sont couverts par la bourse financière de Movetia (voir : frais).

Processus de sélection :

- > Après la première séance d'information au mois de septembre, les apprenti-e-s intéressé-e-s déposent leur candidature auprès de la direction de leur école professionnelle au mois d'octobre.
- > Fin novembre / début décembre, après les entretiens avec les candidat-e-s, les admissions sont communiquées.

Frais

- > Les participants à la mobilité se chargent eux-mêmes des assurances nécessaires (responsabilité civile (tiers), privé, voyage, maladie) pour la durée de la mobilité. Ils confirment disposer d'une couverture d'assurance suffisante pour toute la durée de leur mobilité avec la déclaration d'assurance (à remplir juste avant le départ).
- > Ils sont responsables d'avoir suffisamment d'argent de poche (env. 650 CHF par mois) pour pouvoir vivre sur place et couvrir les repas, les transports publics en Irlande et les cautions éventuelles en Allemagne.
- > Les autres frais (coûts du voyage, du logement, du placement en entreprise, des cours linguistiques, des examens de langues, des transports publics en Allemagne) sont pris en compte par Movetia, l'agence nationale en charge de la promotion des échanges et de la mobilité qui est soutenue par la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM).
- > Tous les frais supplémentaires en résultant d'une interruption du programme "commerce +" sont à la charge du participant, même si un certificat médical peut être présenté.
- > Les dates de voyage du programme (aller et retour) sont à respecter impérativement. Même si beaucoup de jours vacances sur place restent à la fin du séjour, un retour anticipé de l'étranger pour passer des vacances plus longues en Suisse n'est pas autorisé, car un retour anticipé engendre des frais et réduit les bourses reçus de Movetia. Ainsi, nous ne pouvons pas assurer que l'intégralité du séjour soit couvert par la bourse. Nous encourageons les participant-e-s à passer leurs vacances dans le pays du séjour et de découvrir des autres villes et paysages sur place.

Notices

—

Notices

—

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg
T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc; www.fr.ch/de/kbs

Etat mai 2024 / Toutes modifications réservées

6-6-2 GUI_Commerce+_FR

—
Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation
professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**



movetia Austausch und Mobilität
Echanges et mobilité
Scambi e mobilità
Exchange and mobility